



Amélioration de la recyclabilité des pots et barquettes en plastique

Vincent Colard – Chef de projet éco-conception - Citeo



La chaîne du recyclage

Les opérateurs

Recyclent et valorisent toujours plus de matériaux :

- Moderniser les centres de tri
 - Assurer la qualité
- Développer les filières de recyclage et la valorisation énergétique

Les collectivités

Organisent la collecte et le tri, sensibilisent les habitants :

- Apport volontaire
- Habitat collectif



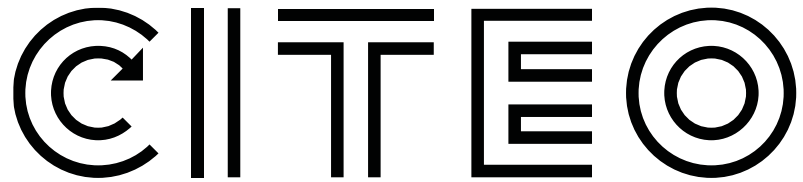
Les entreprises

Eco-concevoir les emballages et papiers : moins complexes, plus faciles à recycler

Les citoyens

Encourager et faciliter le geste de tri

Une entreprise privée avec des contraintes fixées par l'Etat



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.



Un statut privé



Une mission d'intérêt général

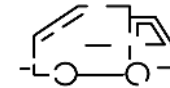


Sans but lucratif



Sous agrément d'état

Rôle et missions de l'éco-organisme :



Organiser la collecte, le tri et le traitement des emballages et des papiers pour une meilleure performance et à un meilleur coût.



Piloter des programmes de recherche pour développer l'éco-conception et faire progresser les Process industriels.



Informer et sensibiliser les citoyens au geste de tri.

Un emballage plastique recyclable ?

1. L'emballage **est-il dans les consignes de tri nationales** ?
2. L'emballage est-il **effectivement trié et recyclé** ?

Définition « Emballage recyclable »

Caractéristique d'un emballage qui peut être détourné du flux de déchets par des procédés et des programmes disponibles et qui peut **collecté, traité et remis en usage** sous la forme de matières premières ou de produits.

Source : Norme NF EN ISO 14021 – Marquages et déclarations environnementaux – Autodéclarations environnementales (Etiquetage de type II) du 15 juillet 2016.

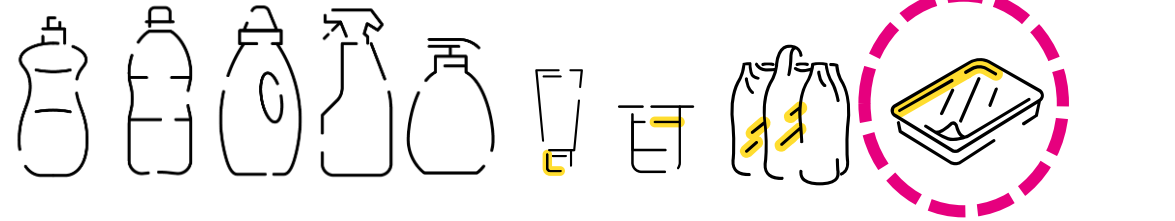
Condition 1 : L'emballage fait-il partie des consignes de tri ?

Avant l'extension
des consignes de tri

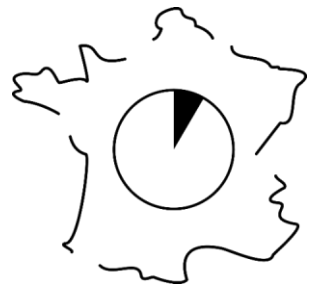


Bouteilles et
flacons en plastique

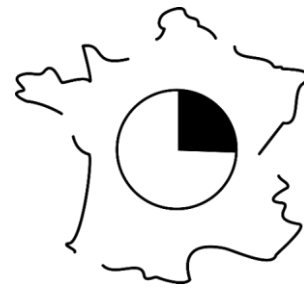
Après l'extension
des consignes de tri



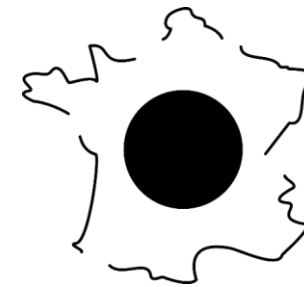
Bouteilles et flacons en plastique +
tous les autres emballages plastiques



Phase 1
2012 – 2014
3,7 millions
de Français













Phase 2
2015 – 2016
15,6 millions
de Français



Phase 3
2017 – 2022
66 millions
de Français

Condition 2 : L'emballage plastique est-il trié et recyclé ?

			VISION 2022 après extension des consignes de tri	
	Emballages rigides en PP, PE et PET (Bouteilles, pots, barquettes, boîtes)		Filières recyclage mécanique existantes et en cours de consolidation (barquettes PET)	
	Emballages souples en PEBD/PEHD		Filières recyclage mécanique existantes , à consolider (modèle économique et marché difficiles)	
	Emballages en PS, XPS, PSE		Débouchés limités <i>Recyclage mécanique en Espagne et Allemagne. Débouchés et économie limités</i>	
	Emballages complexes, emballages multicouches, films souples en PP, films complexes ou trop petits		Valorisation énergétique	
	Emballages en PVC		Tests de recyclage non concluants Plastique chloré impropre à la valorisation énergétique Élimination comme déchet	

Condition 2 : L'emballage plastique est-il trié et recyclé ?

Les 3 règles d'or de l'emballage plastique recyclable

1

Le corps de l'emballage doit être

- **mono-matériau**,
- **mono-résine***,
- disposant d'une filière de recyclage c'est-à-dire pour les emballages rigides en **PP ou PE ou PET** (ou PS**)

* Hors barrières et résines compatibles

** Filière en cours de création

2

- **Les additifs et colorants** ne doivent pas impacter les étapes de tri et de recyclage

Attention aux colorants sombres non détectables par tri optique et aux charges.

3

Les éléments associés ne doivent pas impacter les étapes de tri et de recyclage

Exemple : l'opercule, l'étiquette, la colle ne doivent pas impacter le recyclage de la barquette

La priorité est de recycler l'élément d'emballage le plus lourd, c'est-à-dire le corps de la barquette ou du pot.